



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2020**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2020 déposé à la séance du conseil municipal du 10 mai 2021.

### **LE RAPPORT FINANCIER**

Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 474 398 \$. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) totalisent un montant de 3 262 630 \$ dégageant un surplus de fonctionnement de 211 768 \$. La dette à long terme pour sa part totalise au 31 décembre 2020 4 194 636 \$ comparativement à 4 806 707 \$ au 31 décembre 2019.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissements, financement à long terme, remboursement de la dette, affectations), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2020 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de **328 422 \$**.

À la même date, la Municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 681 704 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2020 comparativement à 434 077 \$ au 31 décembre 2019. Le surplus accumulé de toute nature (affecté, non affecté et réserves) sont maintenant de 1 224 352 \$, ce qui n'est pas négligeable.

### **LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Les états financiers 2020 ont été vérifiés par le vérificateur externe, monsieur Serge Desjardins, de la firme Malette. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Jean-de-Dieu au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ». Il a ajouté que la santé financière de la municipalité est bonne.

### **TRAITEMENT DES ÉLUS**

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal (Référence rapport financier page S-45). À ce titre, le maire a reçu 12 240 \$ en rémunération et 6 120 \$ en allocation de dépenses. S'ajoutent le salaire versé par la MRC des Basques de 3 876 \$ et son allocation de dépenses de 1 938 \$.

Le maire suppléant a reçu 7 080 \$ en rémunération et 3 540 \$ en allocation de dépenses. Enfin, les conseillers ont reçu en 2020 un montant de 4 080 \$ en rémunération et de 2 040 \$ en allocation de dépenses.

### **APPRÉCIATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

L'excédent de l'exercice provient majoritairement des revenus non budgétés en lien avec l'aide financière pour la pandémie, octroyée par le gouvernement du Québec d'une somme de 122 464 \$, des revenus supplémentaires de subvention pour l'entretien du réseau routier de 22 368 \$ (au total 206 047 \$ en 2020), des revenus supplémentaires de subvention pour le déneigement du réseau routier supérieur de 37 593 \$ (au total 246 682 \$ en 2020) et des revenus supplémentaires de services rendus aux autres municipalités en matière de services incendie de 11 682 \$ (au total 57 682 \$ en 2020). À eux seuls, ces revenus supplémentaires représentent un peu plus de la moitié de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 328 422 \$.

Nous devons également tenir compte des dépenses non effectuées en raison de la pandémie. Notamment, les activités sportives tenues normalement à l'aréna. En raison des restrictions gouvernementales, les services de certains employés n'étaient pas nécessaires, ceci a donc occasionné une diminution des charges salariales. C'est dans ce contexte que le responsable de l'entretien de l'aréna a été relocalisé aux travaux publics de mai à octobre 2020 permettant de sauver du salaire en ne réembauchant pas un surnuméraire pour seconder M. Jean-Serge Ouellet.

### **INVESTISSEMENTS MAJEURS ET PROJETS SPÉCIAUX**

De plus, la municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 1 397 515 \$. Nommons entre autres :

- La reconstruction de la caserne d'Incendie (1 059 262 \$)
- Le parcours sans obstacle au Centre sportif Jean-Claude-Bélisle (99 094 \$)
- Asphaltage des rangs Bellevue et Société Est - arpentage, plans et devis (36 365 \$)
- Asphaltage 1ère avenue (40 047 \$)
- Camion à neige Sterling (64 042 \$)

Malgré tous les projets et les responsabilités accrues, notre situation financière est bonne. La gestion y est efficace avec la participation de tous vos élus et de nos employés.

Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre !

Alain Bélanger  
Maire